

contre-courant

Organe trimestriel de la section à l'étranger de L'Organisation des Fedayin (Minorité)

Septième année----- NUMERO 27 -----Juillet 2000

DANS CE NUMERO:

- ? [Monsieur le président n'avait rien à dire !](#)
- ? [L'esprit de lutte grandit chez les ouvriers pétroliers du Khouzestan](#)
- ? [Les femmes après le divorce](#)

Monsieur le président n'avait rien à dire !

Le bureau de consolidation de l'unité est une organisation estudiantine de l'État islamique. A l'occasion du 7 décembre, journée étudiante en Iran, il a invité Khatami à une réunion de discussion. Il est évident que cette organisation étudiante poursuivait des buts politiques précis pour cette invitation. Au mois de juillet dernier, lorsque Khatami a ordonné personnellement la répression sanglante du mouvement étudiant, les étudiants qui avaient des illusions sur Khatami ont bien compris qu'il est aussi un réactionnaire comme tous les autres dirigeants du régime de la République islamique. Le bureau de consolidation de l'unité (BCU) voulait en fait que le président reprenne le chemin de la démagogie en prononçant de « jolies paroles » sur la « liberté », les « réformes », la « société civile » et les « chers étudiants » etc. Le BCU n'a pas compris que le temps de ce genre de discours est bien révolu, car les gens n'ont pas constaté d'actes mais que de beaux discours. En plus Khatami lui-même a changé de langage depuis, car il n'y a plus grand-monde qui lui prête l'oreille. Bref, la réunion appelée par le BCU s'est plutôt transformée en une assemblée de honte pour ses militants.

Khatami a dit : « La religion dont nous parlons reconnaît la souveraineté du peuple. Le résultat en est la République islamique et notre Constitution. » Il a continué : « Quelle révolution a pu renforcer les institutions civiles et démocratiques comme la nôtre ? »

Il n'y a pas longtemps, monsieur Khatami ne s'arrêtait pas de parler de la liberté pour la gens et de la nécessité d'une société civile. Ça a donné que la période de propager des illusions est bel et bien terminée, il prétend maintenant que la République islamique, telle quelle, est la liberté même ! Khatami dit que la religion islamique reconnaît la souveraineté du peuple et que la Constitution de la République islamique contient ce droit. Par conséquent, un régime qui a piétiné toutes les libertés et tous les droits démocratiques des gens, un régime qui a privé les gens de la souveraineté en la laissant à Dieu et à ses représentants sur la terre est le régime le plus démocratique pour monsieur Khatami. Il n'oublie pas de vanter la Constitution. Il défend une Constitution dans laquelle le despotisme se trouve dans chaque article et justement la souveraineté du peuple y est complètement absente. Khatami pousse à la dérision lorsqu'il dit que nulle part ailleurs dans le monde l'on ne peut pas trouver une société civile comme en Iran. Il prétend également qu'aucune révolution dans le monde n'a pu consolider les institutions civiles et démocratiques comme l'a fait la « révolution islamique iranienne. » Quand des étudiants lui ont posé des questions sur la répression du mouvement estudiantin de

juillet dernier, l'interdiction de la presse, le tribunal spécial du clergé et d'autres tribunaux d'exception du régime, Khatami n'avait rien à répondre, sauf se référer à la Constitution ultra réactionnaire du régime. Khatami a demandé aux étudiants de garder le silence face aux événements. Il a précisé dit : « Je voulais remercier tous les étudiants pour leur silence pendant l'année en cours. » Il a rajouté : « Il faut bien entendu continué la même attitude. » Les étudiants qui participaient à la réunion du BCU ont critiqué les lois réactionnaires islamiques, posé beaucoup de questions à Khatami et scandé des slogans contre des dirigeants du régime. La réunion s'est terminée dans un scandale pour Khatami et le BCU. Ce fait a eu une telle résonance que même les journaux sympathisants de la faction de Khatami ont omis des critiques sur sa tenue le lendemain. L'un des ces journaux a même prétendu que la faction adverse fait pression sur Khatami et ne laisse pas qu'il s'exprime afin de pouvoir attirer les jeunes et étudiants. La réalité est que monsieur Khatami n'a plus rien à dire, il ne lui reste que défendre, avec toutes ses forces, la République islamique et la réaction islamique.

L'esprit de lutte grandit chez les ouvriers pétroliers du Khouzestan

Les ouvriers pétroliers du Khouzestan qui travaillent avec des CDD, sont parmi les plus démunis de tous les ouvriers pétroliers. Ils sont embauchés par des société sous-traitantes avec des contrats de travail de trois mois. Les entrepreneurs les recrutent à durée déterminée et évitent les CDI. De nombreux ouvriers se retrouvent au chômage à la fin du contrat. Certains autres sont de nouveau embauchés pour un autre CDD. De nombreux ouvriers pétroliers du Khouzestan qui sont en conflit avec le ministère du pétrole et le patronat sont ceux avec des CDD. Selon le code du travail, le patron ne peut pas les licencier dès l'instant qu'ils ont travaillé deux fois trois mois. Mais le patronat ne veut pas les embaucher définitivement. Par conséquent, ces ouvriers sont dans une situation précaire avec un petit salaire de 400 000 rials, soit à peu près 50 dollars américains par mois. Ils sont dans la précarité, car ils ne touchent pas la prime pour mauvaises conditions climatiques ou pénibilité de leur travail. Par ailleurs, la pression est telle que certains laissent tomber « volontairement » leur travail ou se laissent licencier. Un des moyens de pression, exercé par le ministère du pétrole, est de leur imposer d'autres tâches. Par exemple il demande aux ouvriers de s'occuper du nettoyage et en cas de refus, il les licencie. Beaucoup d'ouvriers pétroliers sous CDD ont été ainsi licenciés. La précarité des ouvriers sous CDD sur plusieurs années les a rendus très mécontents. Ils ont exprimé leur protestation par la pétition et le rassemblement devant la Société nationale du pétrole. Les obsèques d'un ouvrier pétrolier, mort électrocuté au travail, a été une autre occasion de protester. Le fait qu'un ouvrier de 28 ans soit rappelé au travail après une longue période de chômage. A la fin d'une journée de travail, il a utilisé une échelle au lieu de l'ascenseur qui était en panne. Il a fait une chute de 48 mètres et est mort sur-le-champ. Tous les ouvriers, sauf ceux de la sécurité, ont participé aux obsèques de ce jeune ouvrier, père d'un enfant de 3 ans. Elles se sont déroulées dans un climat tendu. Lorsque le directeur de la Société nationale du pétrole a rejoint les obsèques, les ouvriers en colère ont crié : c'est toi qui l'as tué. Il a dû rapidement quitter le lieu. Par ailleurs les responsables de la Société ont déclaré que l'ouvrier était lui-même fautif ! Ainsi ils ne voulaient pas payer d'indemnisation à sa famille. Les agents du ministère du renseignement étaient aussi présents aux obsèques, mais pour filmer les ouvriers. Ces derniers ont pu collecter près de 1 million de rials aux obsèques. Ils les ont remis à la famille de leur collègue.

Les femmes après le divorce

Plus de deux décennies d'état islamique en Iran ont non seulement affaibli la position des femmes dans la société mais aussi au sein de la famille. L'un des aspects apparent de l'état de non-droit des femmes est bien le problème du divorce.

L'absolue responsabilité du mari dans la famille, en tant que la plus petite unité sociale, continue même après la vie commune. La procédure du divorce est très longue. La charria (la loi islamique) met de nombreux obstacles pour les femmes. Il est presque impossible aux femmes de les franchir. La loi islamique du divorce donne le droit de garde des enfants à l'homme. Après le divorce, la femme entre dans une société qui totalement imprégnée d'une culture archaïque et traditionnelle. Le retour de la femme dans la famille de ses parents est accompagné d'humiliation et d'insulte. Les pressions sociales sont, dans ce cas-là, tellement fortes que souvent la femme se pose la question : faut-il continuer à vivre ?

Le journal gouvernemental Iran du 4 septembre 1999 relatait l'immolation par le feu d'une femme à Yazd après son divorce. Elle s'est vue complètement désemparée après son divorce, car elle ne savait comment faire pour nourrir ses deux enfants. Elle a été toutefois sauvée de la mort. Elle a justifié son suicide par « l'impasse économique ». Le magazine Iran - e - Javan relate un autre triste événement dans son numéro 103. Une femme de 21 ans demande la divorce à cause de la toxicomanie de son mari. Vivant avec sa fille de 7 ans, elle parle d'inexistence de perspective et de manque de confiance dans l'avenir. Elle déclare ne pas avoir de solution à part retourner chez ses parents. Elle dit qu'elle n'a aucun moyen de vivre indépendamment.

Les journaux et magazines publiés en Iran reflètent peu et rarement ce genre de problèmes. Mais ces deux exemples montrent que la société ne donne pas de possibilités aux femmes de vivre décemment après le divorce. La culture existante, sociétale et familiale, humilie les femmes et les met dans l'obligation de choisir entre vie et mort. Un autre cas est celui des lois qui mettent les femmes dans beaucoup de difficultés après le divorce. Les lois islamiques autorisent les hommes à intervenir contre leurs ex-campagnes à tout moment. L'homme divorcé a le droit de rencontrer les enfants autant qu'il le désire. Le jour où les enfants ont 5 ans, l'homme a le droit de les reprendre. Parfois, l'homme envoie les enfants, par complicité de ses proches, dans un pays européen. L'homme a le droit de demander à la justice de casser la décision selon laquelle il avait donné le droit de garde à son épouse. Dans ce cas-là, l'homme annonce souvent « l'immoralité » de la femme et les tribunaux l'acceptent souvent et déclare « l'incapacité » de la femme à garder les enfants. La tutelle des enfants par leurs mères est ainsi retirée même en l'absence de ces dernières dans l'audience. Autrement dit, les lois islamiques punissent les femmes au lieu de condamner les hommes pour kidnapping. De plus, ces lois sont applicables au-delà des frontières iraniennes. Ces dernières années, des dizaines de cas ont été constatées en Allemagne, en Suède et aux Pays-Bas. Des hommes sont allés dans les représentations diplomatiques de la République islamiques et avec la complicité des agents des ambassades du régime ont enlevé les enfants et les ont renvoyés en Iran. Les raptés ne sont pas tout, les agressions contre les femmes sont plus graves. Leur vie même est mise en danger. La demande du divorce de la part des femmes à l'extérieur de l'Iran a quelquefois entraîné la mort de celles-ci. Car la femme peut demander le divorce légalement. Mais l'homme n'acceptant pas ce droit le plus élémentaire est provoqué, par une culture archaïque et machiste, d'assassiner la femme. Un homme a récemment invité son ex-épouse et ses enfants chez lui aux Pays-Bas. Il les a ensuite assassinés chez lui. Dans ce fait réel, l'ex-épouse et la fille de cet homme ont été assassinées, car il les considérait « pourries » et «

influencées par la culture occidentale ». La répétition de ces propos stupides et inacceptables et la soi-disant « culture iranienne » par l'assassin ont fait qu'il ne soit condamné par le tribunal hollandais qu'à quatre mois de prison. Savoir pourquoi les pays européens justifient ces crimes par la thèse réactionnaire de « l'exception culturelle » est bien un autre problème à dénoncer et à réfléchir, pour l'instant ce qui est très important est de lutter contre les lois islamiques et leur exportation.

L'égalité réelle entre femmes et hommes n'est possible que par la suppression de l'exploitation et des racines de l'exclusion sexiste. Mais les luttes des femmes dans les pays occidentaux ont montré que l'égalité légale des femmes aux hommes peut être immédiatement concrétisée. En Iran, la lutte pour garantir l'égalité des droits des femmes et des hommes est devenue l'un des combats démocratiques le plus fondamental. L'abrogation de toutes les lois islamiques excluant les femmes dans des domaines comme le divorce, la garde des enfants et l'héritage est le premier pas vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.